



ZF LifeguardFluid 9

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial

ZF LifeguardFluid 9

N° d'article

AA01.500.001

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Type de produit

Mélange

Utilisation

Huile de transmission

Utilisations déconseillées

Ce produit ne doit pas être utilisé dans des applications autres que celles recommandées à la rubrique 1, sans avoir d'abord demandé conseil au fournisseur.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fiche de données de sécurité produite par

Global Division B Product Compliance Mgmt. System (BWC)

Fournisseur

ZF Services, LLC

Adresse

ZF Services Region North
America Headquarters
777 Hickory Hill Drive
Vernon Hills
60061 Illinois
États-Unis

Téléphone

+1 847 478 6868

Courriel

msds.zf-aftermarket@zf.com

Référence

Global Division B Product Compliance Mgmt. System (BWC)

E-mail

msds.zf-aftermarket@zf.com



ZF LifeguardFluid 9

1.4 Numéro d'appel d'urgence

(+49) 89 19 240

Disponibilité en dehors des horaires de bureau

Oui

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Description

Selon les données disponibles, cette substance / ce mélange ne répond pas aux critères de classification.

2.2 Éléments d'étiquetage

Informations complémentaires

Mention d'avertissement : Pas de mention d'avertissement

Prévention: Aucune phrase de précaution.

Intervention: Aucune phrase de précaution.

Stockage: Aucune phrase de précaution.

Élimination: Aucune phrase de précaution.

2.3 Autres dangers

Un contact prolongé ou répété avec la peau sans un nettoyage correct peut en boucher les pores de la peau et entraîner des troubles tels que de l'acné/la folliculite.

L'huile usagée peut contenir des impuretés nocives.

Non classé inflammable mais peut brûler.



ZF LifeguardFluid 9

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Nom chimique	Numéro CAS Numéro CE Numéro REACH Numéro index	Groupe	Classification	Phrase H Facteur M aigu Facteur M chronique	Limites spécifiques de concentration ATE	Remarque
Huile de base interchangeable à faible viscosité (<20,5 mm²/s à 40°C) *	- - - -	0 - 90%	Asp. Tox. 1	H304 - -		-
Acétamide d'alkyle	- - - -	1 - 3%	-	- - -		Secreto comercial
Alkaryl sulfonate de calcium	75975-85-8 - - -	0,1 - 0,99%	Skin Sens. 1B	H317 - -		-
Amine éthoxylé	61791-44-4 263-177-5 - -	0,025 - 0,099%	Acute Tox. 4 - oral, Skin Corr. 1C, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1	H302, H314, H400, H410 - -		-

Produit à base de

Nature chimique:

Huile de base synthétique et additifs.

Huile minérale hautement raffinée.

L'huile minérale hautement raffinée contient moins de 3 % m/m d'extrait de DMSO, conformément à la norme IP346.

L'huile minérale hautement raffinée est uniquement présent en tant que diluant.

Classification sur la base du contenu en DMSO < 3% (Règlement (CE) 1272/2008, annexe VI, partie 3, note L).

* contient au moins un des numéros CAS suivants : 64742-53-6, 64742-54-7, 64742-55-8, 64742-56-9, 64742-65-0, 68037-01-4, 72623-86-0, 72623-87-1, 8042-47-5, 848301-69-9, 68649-12-7, 151006-60-9, 163149-28-8, 64741-88-4, 64741-89-5.

La concentration ou la plage de concentration réelle est retenue en tant que secret industriel

Autres informations, substances

Pour le texte complet des déclarations H/UE mentionnées dans cette section, voir la section 16.



ZF LifeguardFluid 9

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Inhalation

Aucun traitement n'est nécessaire dans des conditions normales d'utilisation.
Si les symptômes persistent, demander un avis médical.

Contact avec la peau

Retirer les vêtements souillés. Rincer la zone exposée avec de l'eau puis, si possible, la laver au savon.

Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Contact avec les yeux

Laver les yeux avec beaucoup d'eau.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Ingestion

En général, aucun traitement n'est nécessaire, sauf en cas d'ingestion en quantité importante. Dans tous les cas, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les signes et symptômes de l'acné/la folliculite peuvent inclure la formation de pustules noires et de points rouges sur la peau aux endroits exposés.

L'ingestion peut provoquer nausées, vomissements et/ou diarrhée.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En administrant les premiers soins, assurez-vous de porter l'équipement de protection personnelle approprié selon les accidents, les blessures et l'environnement.

Avis aux médecins : Traiter selon les symptômes.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction d'incendie appropriés

Mousse, eau pulvérisée ou en brouillard. Poudre chimique sèche, dioxyde de carbone, sable ou terre peuvent être utilisés uniquement pour les incendies de faible ampleur.

Moyens d'extinction inappropriés

Ne pas utiliser d'eau en jet.



ZF LifeguardFluid 9

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les produits de combustion peuvent comprendre: Un mélange complexe de particules solides et liquides en suspension dans l'air et de gaz (fumée).

Dégagement possible de monoxyde de carbone en cas de combustion incomplète.

Composés organiques et non-organiques non identifiés.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection pour les pompiers

Un équipement de protection adapté comprenant des gants résistants aux produits chimiques doit être utilisé ; une combi-naison résistante aux produits chimiques est conseillée en cas de contact prolongé avec le produit. Il est conseillé de porter un appareil respiratoire autonome en cas d'incendie dans un endroit clos. Porter une combinaison de pompier conforme à la norme en vigueur (par ex. en Europe : EN469).

Un équipement de protection adapté comprenant des gants résistants aux produits chimiques doit être utilisé ; une combi-naison résistante aux produits chimiques est conseillée en cas de contact prolongé avec le produit. Il est conseillé de porter un appareil respiratoire autonome en cas d'incendie dans un endroit clos. Porter une combinaison de pompier conforme à la norme en vigueur (par ex. en Europe : EN469).

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eviter tout contact avec la peau et les yeux.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

Empêcher tout écoulement en érigeant une barrière de sable, de terre ou par tout autre moyen de confinement.

Récupérer le liquide directement ou à l'aide d'un absorbant. Eponger le résidu à l'aide d'un absorbant tel que l'argile, le sable ou un autre matériau approprié et éliminer les déchets de manière adéquate

6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour le choix des équipements de protection individuels, se reporter au rubrique 8 de la fiche de donnée de sécurité. Se reporter au Section 13 de la FDS en cas de déversement.



ZF LifeguardFluid 9

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures préventives pour la manipulation

En cas de risque d'inhalation de vapeurs, de brouillards ou d'aérosols, utiliser une extraction d'air. Utiliser les informations figurant sur cette fiche de données de sécurité pour évaluer les risques liés aux conditions locales et déterminer les contrôles garantissant une manipulation, un stockage et une élimination de ce produit dans de bonnes conditions de sécurité.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Éviter tout contact prolongé ou répété avec la peau.

Éviter l'inhalation de vapeurs et/ou de brouillards.

Durant la manipulation de fûts du produit, porter des chaus-sures de sécurité et utiliser un matériel de manipulation ap-proprié.

Éliminer de manière adéquate tout chiffon ou produit de net-toyage contaminé afin d'empêcher un incendie.

Éliminer de manière adéquate tout chiffon ou produit de net-toyage contaminé afin d'empêcher un incendie.

Éliminer de manière adéquate tout chiffon ou produit de net-toyage contaminé afin d'empêcher un incendie.

Éliminer de manière adéquate tout chiffon ou produit de net-toyage contaminé afin d'empêcher un incendie.

Utiliser des conteneurs correctement étiquetés et qui peuvent être fermés. Stocker à température ambiante.

Matériel d'emballage : Matière appropriée: Pour les conteneurs ou leur revêtement interne, utiliser de l'acier doux ou du polyéthylène haute den-sité.

Matière non-appropriée: PVC.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Donnée non disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition

Voir le tableau OEL ci-dessous.

Valeurs limites biologiques d'exposition au poste de travail: Les valeurs limites biologiques (BLV) n'ont pas été établies pour ce matériau.



ZF LifeguardFluid 9

Limites nationales d'exposition professionnelle

Constituant	Numéro CAS Numéro CE	Valeurs limites de moyenne d'exposition ppm / mg/m³	Source	Remarque	Année
Bruine d'huile minérale	- -	- / 5	OSHA Z-1	TWA (Brouillard)	-
Bruine d'huile minérale	- -	- / 5	ACGIH	TWA (Fraction inhal- able)	-



ZF LifeguardFluid 9

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Le niveau de protection et la nature des contrôles nécessaires varient en fonction des conditions potentielles d'exposition. Déterminer les contrôles à effectuer après une évaluation des risques selon les circonstances du moment. Les mesures appropriées comprennent :

Ventilation adéquate pour maîtriser les concentrations dans l'air.

Quand le produit est chauffé ou pulvérisé ou quand du brouillard se forme, il risque de se concentrer davantage dans l'air.

Informations générales

Définir les procédures pour une manipulation sûre et le maintien des contrôles.

Former les travailleurs et leur expliquer les dangers et les mesures de contrôle relatives aux activités normales associées à ce produit.

Assurer la sélection, les tests et l'entretien appropriés de l'équipement utilisé pour contrôler l'exposition, p. ex. l'équipement de protection personnelle, la ventilation par aspiration.

Vidanger les dispositifs avant l'ouverture ou la maintenance de l'équipement.

Conserver les liquides dans un stockage hermétiquement fermé jusqu'à leur élimination ou leur recyclage ultérieur. Toujours observer les mesures appropriées d'hygiène personnelle, telles que le lavage des mains après la manipulation des matières et avant de manger, boire et/ou fumer.

Nettoyer régulièrement la tenue de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants. Jeter les vêtements et les chaussures contaminés qui ne peuvent être nettoyés. Veiller au bon entretien des locaux.

Méthodes de Contrôle:

La surveillance de la concentration des substances en zone de travail ou en milieu général peut être nécessaire pour confirmer la conformité à la VLE et l'adéquation des contrôles d'exposition.

Des méthodes validées de mesure de l'exposition doivent être appliquées par une personne qualifiée et les échantillons doivent être analysés par un laboratoire agréé.

Des exemples de sources de méthodes conseillées de surveillance de l'air sont données ci-dessous, sinon contacter le fournisseur. Des méthodes nationales supplémentaires peuvent être disponibles.

National Institute of Occupational Safety and Health (NIOSH), USA: Manual of Analytical Methods

<http://www.cdc.gov/niosh/>

Occupational Safety and Health Administration (OSHA), USA: Sampling and Analytical Methods

<http://www.osha.gov/>

Health and Safety Executive (HSE), UK: Methods for the Determination of Hazardous Substances

<http://www.hse.gov.uk/>

Institut für Arbeitsschutz Deutschen Gesetzlichen Unfallversicherung (IFA), Germany.

<http://www.dguv.de/inhalt/index.jsp>

L'Institut National de Recherche et de Sécurité, (INRS), France <http://www.inrs.fr/accueil>

Mesures de protection : Les équipements de protection individuelle (EPI) doivent être conformes aux normes nationales recommandées. À vérifier avec les fournisseurs d'EPI.

Symboles équipement de protection individuelle





ZF LifeguardFluid 9

Protection des yeux / du visage

Si la manipulation du produit engendre un risque de projection dans les yeux, le port de protection oculaire est recommandé.

Protection des mains

Dans les cas où il y a possibilité de contact manuel avec le produit, l'utilisation de gants homologués vis-à-vis de normes pertinentes (par exemple Europe: EN374, US: F739), fabriqués avec les matériaux suivants, peut apporter une protection chimique convenable : Gants en PVC, néoprène ou caoutchouc nitrile. La convenance et la durabilité d'un gant dépendent de l'usage qui en est fait, p.ex. la fréquence et la durée de contact, la résistance chimique des matériaux du gant, et la dextérité. Toujours demander conseil auprès des fournisseurs de gants. Il faut remplacer des gants contaminés. L'hygiène personnelle est un élément clé pour prendre efficacement soin de ses mains. Ne porter des gants qu'avec des mains propres. Après l'utilisation des gants, se laver les mains et les sécher soigneusement. Il est recommandé d'appliquer une crème hydratante non parfumée.

En cas de contact continu, le port de gants est recommandé, avec un temps de protection de plus de 240 minutes (de préférence > à 480 minutes) pendant lequel les gants appropriés peuvent être identifiés. En cas de protection à court-terme/contre les projections, notre recommandation est la même ; toutefois, nous reconnaissons que des gants adéquats offrant ce niveau de protection peuvent ne pas être disponibles. Dans ce cas, un temps de protection inférieur peut être acceptable à condition de respecter les régimes de maintenance et de remplacement appropriés. L'épaisseur des gants ne représente pas un facteur de prédiction fiable de la résistance du gant à un produit chimique, puisque cela dépend de la composition exacte des matériaux du gant. L'épaisseur du gant doit être en général supérieure à 0,35 mm selon la marque et le modèle.

Autres protections de la peau

Normalement, la protection requise pour la peau se limite à l'emploi de vêtements de travail standards.

Les bonnes pratiques sont de porter des gants résistants aux substances chimiques.

Protection respiratoire

Aucune protection respiratoire n'est habituellement exigée dans des conditions normales d'utilisation. En accord avec de bonnes pratiques d'hygiène professionnelle, des précautions doivent être prises pour éviter d'inhalier le produit.

Si les équipements en place ne permettent pas de maintenir les concentrations de produit en suspension dans l'air en dessous d'un seuil adéquat pour la santé, choisir un équipement de protection respiratoire adapté aux conditions spécifiques d'utilisation et répondant à la législation en vigueur. Vérifier avec les fournisseurs d'équipements de protection respiratoire.

Là où les masques filtrants sont adaptés, choisir une combinaison adéquate de masque et de filtre. Sélectionnez un filtre adapté aux combinaisons de gaz et vapeurs organiques et de particules [type A/type P, pour les éléments ayant un point d'ébullition > 65 °C (149 °F)].



ZF LifeguardFluid 9

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Prendre les mesures appropriées pour répondre aux exigences de la réglementation sur la protection de l'environnement. Eviter toute contamination du milieu ambiant en respectant les conseils indiqués en rubrique 6. Si nécessaire, éviter les rejets de substances non diluées dans le réseau des eaux usées. Les eaux usées devront être traitées dans une station d'épuration municipale ou industrielle avant tout rejet dans les eaux de surface.

Les directives locales sur les limites des rejets de composés volatils doivent être respectées lors du rejet à l'extérieur de l'air contenant des vapeurs.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique

Liquide

Couleur

Bleu-vert.

Odeur

Légère odeur d'hydrocarbure

Point de fusion / congélation

Donnée non disponible

Point d'ébullition ou point d'ébullition initial et plage d'ébullition

> 280 °C [Valeur(s) estimée(s)]

Inflammabilité

Non applicable [solide, gaz];

Non classé inflammable mais peut brûler [liquides]

Limites inférieure et supérieure d'explosivité

Typique 1 %(V);

Typique 10 %(V)

Point d'inflammation

206 °C

Méthode

ISO 2592

Température d'auto-allumage

> 320 °C

Température de dégradation

Donnée non disponible



ZF LifeguardFluid 9

pH

Donnée non disponible

Viscosité cinématique

26 mm²/s (40.0 °C);

5.4 - 5.8 mm²/s (100 °C)

Méthode

ASTM D445

Solubilité

Donnée non disponible [dans d'autres solvants]

Hydrosolubilité

négligeable

Coefficient de partage n-octanol / eau

log Pow: > 6 (basé sur les informations de produits similaires)

Pression de vapeur

< 0.5 Pa (20 °C) estimated value(s)

Densité et/ou densité relative

846 kg/m³ (15.0 °C)

Méthode

ISO 12185

Densité relative

0.846 - 0.852 (15 °C)

Densité de vapeur relative

> 1 Valeur(s) [estimée(s)]

Dangers d'explosion

Code de classification: Non répertorié

Propriétés des particules

Donnée non disponible

9.2 Autres informations

Point d'écoulement: -42 °C [Méthode: ISO 3016]

Conductivité : Ce produit n'est pas un accumulateur statique.



ZF LifeguardFluid 9

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Le produit ne pose aucun autre danger de réactivité en dehors de ceux répertoriés dans les sous-paragraphes suivants.

10.2 Stabilité chimique

Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réagit avec les oxydants forts.

10.4 Conditions à éviter

Températures extrêmes et lumière directe du soleil.

10.5 Matières incompatibles

Agents oxydants forts.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

L'information fournie est basée sur les données des compo-sants et sur la toxicologie de produits similaires.

Sauf indication contraire, les renseignements présentés ci-dessus concernent le produit dans son ensemble plutôt qu'un de ses composants pris individuellement.

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Nom du produit/de la substance N° CAS/CE	Descripteur de dose	Valeur / dose	Voie d'exposition	Animaux testés	Remarques
ZF LifeguardFluid 9 -	LD50	> 5000 mg/kg	orale	rat	Faible toxicité
ZF LifeguardFluid 9 -	LD50	> 5000 mg/kg	cutanée	lapin	Faible toxicité



ZF LifeguardFluid 9

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Légère irritation cutanée.

Un contact prolongé ou répété avec la peau sans un nettoyage correct peut en boucher les pores de la peau et entraîner des troubles tels que de l'acné/la folliculite.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Légère irritation oculaire.

Provoque des allergies des organes respiratoires et cutanées

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Non sensibilisant pour la peau

Nom du produit/de la substance N° CAS/CE	Résultat
Acétamide d'alkyle -	Des données expérimentales démontrent que la concentration en composants potentiellement allergènes présents dans ce produit n'induit aucune sensibilisation de la peau. Peut entraîner une réaction allergique cutanée chez les personnes sensibilisées.
Alkaryl sulfonate de calcium -	Peut entraîner une réaction allergique cutanée chez les personnes sensibilisées.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

N'est pas mutagène

Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Non cancérogène.

IARC Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérogène probable, possible ou reconnu pour l'homme par IARC.

OSHA Aucun composant de ce produit présent à des niveaux supérieurs ou égaux à 0,1 % ne se trouve sur la liste OSHA des cancérogènes réglementés.

NTP Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérogène reconnu ou présumé par NTP.

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Non toxique pour le développement.

N'altère pas la fertilité.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.



ZF LifeguardFluid 9

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur les autres dangers

Autres informations

Les huiles usagées peuvent contenir des impuretés nocives accumulées pendant l'utilisation. La concentration de telles impuretés dépend de l'utilisation de l'huile. Elles peuvent présenter des risques pour la santé et l'environnement lors de l'élimination.

Remarques : Légèrement irritant pour le système respiratoire.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Des données écotoxicologiques n'ont pas été spécifiquement établies pour ce produit.

Les informations fournies sont basées sur une connaissance des composants et l'écotoxicologie de produits analogues. Sauf indication contraire, les renseignements présentés ci-dessus concernent le produit dans son ensemble plutôt qu'un de ses composants pris individuellement.

Toxicité aiguë pour les poissons

Nom du produit/de la substance N° CAS/CE	Type de mesure	Valeur/Résultat	Durée de l'exposition	Espèce	Remarque
ZF LifeguardFluid 9 -	LL/EL/IL50	>10 <= 100 mg/l	96 hr	poissons	Nocif

Toxicité aiguë pour les algues

Nom du produit/de la substance N° CAS/CE	Type de mesure	Valeur/Résultat	Durée de l'exposition	Espèce	Remarque
ZF LifeguardFluid 9 -	LL/EL/IL50	>10 <= 100 mg/l	72 hr	algues/plantes aquatiques	Nocif



ZF LifeguardFluid 9

Toxicité aiguë pour les crustacés

Nom du produit/de la substance N° CAS/CE	Type de mesure	Valeur/Résultat	Durée de l'exposition	Espèce	Remarque
ZF LifeguardFluid 9 -	LL/EL/IL50	>10 <= 100 mg/l	48 hr	tres invertébrés aquatiques	Nocif

Toxicité pour les micro/macro-organismes

Nom du produit/de la substance N° CAS/CE	Type de mesure	Valeur/Résultat	Remarque
ZF LifeguardFluid 9 -	LL/EL/IL50	>10 <= 100 mg/l	Nocif

Toxicité chronique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

12.2 Persistance et dégradabilité

Difficilement biodégradable.

Les principaux constituants sont facilement biodégradables, mais le produit contient des composants qui peuvent persister dans l'environnement.

Persistant selon les critères de l'OMI.

Définition du fond international d'indemnisation pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures (FIPOL) : « Un pétrole non persistant est un pétrole qui, lors de son transport, est composé de fractions d'hydrocarbures : (a) dont au moins 50 % du volume se distillent à une température de 340 °C (645 °F) et (b) dont au moins 95 % du volume se distillent à une température de 370 °C (700 °F) lorsqu'il est soumis à la méthode D-86/78 de l'ASTM ou à ces révisions successives ».

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Contient des composants potentiellement bioaccumulables.

12.4 Mobilité dans le sol

Mobilité

Liquide dans la plupart des conditions environnementales.

Adsorption dans le sol et non-mobilité dans celui-ci.

Remarques: Flotte sur l'eau.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Donnée non disponible

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible



ZF LifeguardFluid 9

12.7. Autres effets néfastes

Ne contribue ni à la destruction de la couche d'ozone, ni à la création photochimique de l'ozone, ni au réchauffement climatique.

Le produit est un mélange de composants non volatils qui, dans des conditions normales d'utilisation, ne seront pas libérés dans l'atmosphère en quantités significatives.

Mélange peu soluble.

Provoque la contamination physique des organismes aquatiques.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Considérations relatives à l'élimination

Si possible récupérer ou recycler.

Il incombe au producteur de déchets de déterminer la toxicité et les propriétés physiques des matières produites pour caractériser la classification du déchet et les méthodes d'élimination adéquates conformément aux réglementations applicables. Ne pas rejeter dans l'environnement, dans les égouts ou les cours d'eau.

Il faut empêcher les déchets de polluer le sol ou la nappe phréatique. Ils ne doivent pas non plus être éliminés dans l'environnement.

Déchets, épandages et produits usagés constituent des déchets dangereux.

Les déchets provenant d'un déversement accidentel ou d'un nettoyage de cuves doivent être éliminés conformément aux réglementations en vigueur, de préférence par une entreprise de collecte ou de sous-traitance agréée. La compétence de cette entreprise doit être préalablement établie.

Ne pas se débarrasser de l'eau contenue en fond de citerne en la laissant s'écouler dans le sol. Cela contaminerait le sol et les eaux souterraines.

MARPOL - Voir la Convention internationale pour la prévention de la pollution marine par les navires (MARPOL 73/78) qui fournit des aspects techniques de prévention de la pollution provenant des navires.

Emballage

Éliminer conformément aux réglementations en vigueur, de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée. La compétence de l'entreprise contractante sera établie au préalable.

L'élimination des déchets doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur.

Autres

L'élimination des déchets doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur.



ZF LifeguardFluid 9

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

UNRTDG: Non réglementé

TDG: Non réglementé

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition ADR/RID/ADN correct

Non réglementé

Nom d'expédition IMDG correct

Non réglementé

Désignation officielle de transport de IATA

Non réglementé

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Étiquette

Non réglementé

Classe ADR/RID

Non réglementé

Catégorie IMDG

Non réglementé

Classe IATA

Non réglementé

Classe ADN

Non réglementé

14.4 Groupe d'emballage

Non réglementé

14.5 Dangers pour l'environnement

Non

Polluant marin IMDG

Non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Précautions spécifiques: se référer au rubrique 7, Manipulation et Stockage, pour les précautions spécifiques qu'un utilisateur doit connaître ou se conformer pour le transport du produit.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Les règles de l'annexe 1 de la convention MARPOL s'appliquent pour toute expédition en vrac par voie maritime.



ZF LifeguardFluid 9

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations européennes

Non applicable.

Réglementations nationales

Les informations réglementaires ne sont pas exhaustives. D'autres réglementations peuvent s'appliquer à ce produit.

Ce produit a été classé conformément aux critères de risques des Règlements sur les produits dangereux et la FS (Fiche signalétique) contient tous les renseignements prescrits par les Règlements sur les produits dangereux.

Autres réglementations, limitations et législations

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TSCA : Tous les composants sont répertoriés.

CA. DSL : Notifié avec restrictions.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Donnée non disponible

RUBRIQUE 16: Autres informations

Signification des phrases

Asp. Tox. 1 - Danger par aspiration, catégorie de danger 1

Skin Sens. 1B - Sensibilisation cutanée, catégorie de danger 1, sous-catégorie 1B

Acute Tox. 4 - oral - Toxicité aiguë, par voie orale, catégorie de danger 4

Skin Corr. 1C - Corrosif/irritant pour la peau, catégorie de danger 1C

Aquatic Acute 1 - Dangereux pour le milieu aquatique – Danger aigu, catégorie 1

Aquatic Chronic 1 - Dangereux pour le milieu aquatique – Danger chronique, catégorie 1

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.



ZF LifeguardFluid 9

Autres

Autres informations

Évaluation NFPA (Santé, Incen-die, Réactivité) 0, 1, 0

Avis de non-responsabilité :

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, trans-port, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé-ment désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.